



Catalogue des formations hiver 2019-2020 ADA Bretagne

Formations à la journée (7h), offrant 15 places chacune.

Techniques d'élevage innovantes en exploitation apicole professionnelle – [programme détaillé](#)

Intervenant	Philippe GILLES, apiculteur professionnel en Normandie, formateur ANERCEA
Date & Lieu	7 novembre à la Chambre d'Agriculture de Carhaix 8 novembre à la Chambre d'Agriculture de Rennes

Génétique de l'abeille et stratégie de sélection performante pour une apiculture sédentaire de production de miel avec de l'abeille locale – [programme détaillé](#)

Intervenant	Jean-Pierre BOUEILH, apiculteur professionnel dans les Landes, formateur ANERCEA
Date & Lieu	22 novembre à la Chambre d'Agriculture de Pontivy (formation ouverte en priorité aux apiculteurs du groupe élevage de l'ADA Bretagne)

COMPLET

Composition et technologie du miel – [programme détaillé](#)

Intervenant	Etienne BRUNEAU, administrateur délégué du CARI
Date & Lieu	16 décembre à la Chambre d'Agriculture de Carhaix 17 décembre chez Damien Pasquet à Tremblay (35)

Nourrissement des colonies d'abeilles – [programme détaillé](#)

Intervenant	Michel BOCQUET, consultant en apiculture, Apimedia
Date & Lieu	9 janvier au GAEC Apilupy à St Jean sur Vilaine (35) 10 janvier à l'Ecopole / Maison de l'Agriculture Bio à Daoulas (29), avec visite de miellerie d'Yves-René Henry

Gestion et fiscalité de l'exploitation apicole professionnelle – [programme détaillé](#)

Intervenant	Cogédis, spécialiste de la gestion et du conseil social et fiscal
Date & Lieu	10 mars 2020 à Loudéac

Modalités d'inscription :

Les inscriptions aux formations sont ouvertes depuis mi-octobre 2019. Le programme détaillé de chaque formation sera communiqué 1 mois avant la date de formation prévue.

Certaines formations sont organisées deux fois, sur des sites différents, pour permettre de limiter les temps de route et d'accueillir un maximum de personnes. Vous choisirez donc l'une des deux dates.

Tarifs* :

- Apiculteurs contributeurs du collège des apiculteurs professionnels de l'ADA Bretagne (à jour de leur contribution et dans la limite des places disponibles) : gratuit
- Apiculteurs non contributeurs du collège des apiculteurs professionnels de l'ADA Bretagne :
 - o Eligibles Vivéa : 50€HT
 - o Non éligibles Vivéa : 100€HT

*Prix pédagogiques de la formation, les repas (environ 15€) et le déplacement restent à la charge du stagiaire.

Avec le soutien financier de :